

Organisation

Durée:

2 jours (14 heures)

Lieu:

Intra dans les locaux de l'établissement demandeur ou inter dans les locaux d'Axe Pro Formation, InnoPôle Provence, Route de Pelissanne 13300 Salon de Provence

Tarif

En session inter dans nos locaux: 250€/jour et par participant.

En session intra: nous consulter

Contact

04 90 55 97 91
a.picca@axe-pro.fr

Présentation

Les enjeux du travail en collaboration sont aujourd'hui importants, particulièrement en EHPAD où la prise en charge relève d'un travail basé sur la collaboration Infirmier - aides-soignants, dans le respect du domaine de compétences et des responsabilités de chacun. En effet, l'évolution de nos politiques de santé, les nouvelles exigences en matière de qualité des soins, de sécurité des patients, le vieillissement de la population et les besoins accrus en matière d'hébergement ainsi que les progrès de la médecine (induisant chez les personnes âgées des tableaux de pluri pathologies, incluant les maladies chroniques) ont impacté les pratiques professionnelles et les organisations de travail.

Au quotidien, la mise en œuvre de moyens liés à l'hébergement, la dépendance et de soin de la personne âgée implique pour les différents acteurs une bonne connaissance des domaines de compétences respectifs. Les enjeux majeurs d'un travail en collaboration efficient reposent sur une prise en charge de qualité et une meilleure gestion des risques. Dans ce sens, redéfinir les rôles, les fonctions et les responsabilités dans le cadre du travail en binôme à partir des référentiels métiers et la règlementation professionnelle participe au développement de bonnes pratiques et s'avère indispensable pour éviter les anomalies dans la distribution opérationnelle des tâches.

Objectifs

Objectifs Généraux :

- Mettre en place une organisation du travail efficace pour améliorer la prise en charge des résidents.
- Définir le cadre des pratiques professionnelles et le travail en collaboration IDE-AS dans le contexte des EHPAD.

Objectifs Spécifiques :

- Cerner le rôle de chaque fonction et les responsabilités propres à chaque métier en lien avec la législation et les référentiels métiers.
- Connaître les enjeux du travail en collaboration, en identifier les freins et les leviers pour améliorer sa pratique.
- Améliorer la collaboration entre chaque fonction pour une meilleure qualité et
- efficacité des soins.
- Savoir hiérarchiser les priorités dans l'urgence.
- Définir la notion de « collaboration sous la responsabilité de ...».

Public concerné

Infirmiers et aides soignants travaillant en EHPAD

Pré-requis

Aucun

Délais d'accès

15 jours avant le début de la session

Profil Intervenant

Cadre de santé



**Formation - Conseil
Accompagnement**
www.axe-pro.fr

Innopôle Provence,
Route de Pelissane
13300 Salon de Provence
Tél.: 04-90-55-97-91
Courriel : contact@axe-pro.fr

Organisme de formation
déclaré sous le
N° 93 130 722 413
*Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat*

Habilitation ANESM
N° H2011-07-779
Organisme de Développement
Professionnel Continu (DPC)

Version du document
10 mars 2022

Contenu du programme

- Ouverture de la session
- Présentation de l'intervenant, des participants et du thème

Spécifiquement adapté aux EHPAD où la prise en charge relève d'un travail basé sur la collaboration Infirmier - aides-soignants dans un contexte de soin qui se complexifie, ce programme intégré présentiel répond à une orientation nationale prioritaire du DPC.

Le programme se décline en deux étapes : une étape cognitive qui alterne apports théoriques et méthodes actives et une étape d'analyse de la pratique professionnelle sous forme de GAPP.

- Pour la première étape, dans un premier temps, il s'agira de clarifier la notion de travail en collaboration, de redéfinir les compétences et responsabilité à partir des définitions et textes législatifs. Le deuxième temps sera l'objet de l'identification des freins, des leviers mais également des enjeux du travail en collaboration pour une meilleure compréhension des facteurs multiples qui l'influencent et sur lesquels les professionnels peuvent agir.

Enfin, un travail à partir de situations emblématiques (qui permettent de transférer les apprentissages dans les pratiques quotidiennes) doit permettre de dégager les priorités, hiérarchiser les soins et organiser le travail, notamment en système critique.

- La deuxième étape consistera à réaliser une Analyse de la Pratique Professionnelle afin de trouver des pistes explicatives et compréhensives aux situations professionnelles rapportées et développer une posture réflexive pour une meilleure organisation du travail.

- Bilan de fin de session/Questions/Réponses/Evaluation de la formation/Evaluation du transfert des connaissances/Tour de table et expression libre/Expression orale des objectifs de chacun à l'issue de la formation

